

COVID 19 – GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

## À l'instar des entreprises qui deviennent agiles, IDETA propose d'aménager des espaces publics agiles et adaptés aux nouvelles formes de convivialité

Alors que l'on entre en phase de déconfinement progressif avec un calendrier qui se dessine par secteurs d'activité, l'espace public ne doit-il pas devenir flexible et agile au même titre que les entreprises ? Face aux changements qu'engendre le Covid-19, l'espace public doit pouvoir s'adapter rapidement et répondre aux besoins créés par les nouvelles formes de convivialité et notre nouveau mode de vie.

Avec les beaux jours qui arrivent, la population éprouvera le besoin de se retrouver à travers de nouvelles formes de convivialité dans des lieux privés et publics, mais dans le respect des mesures sanitaires et de distanciation. Si l'on parle communément de distanciation sociale, l'expression 'distanciation physique' est sans doute plus appropriée lorsque l'on aborde l'usage et l'occupation de l'espace public ainsi que la recherche de convivialité.

Les nouvelles contraintes sanitaires ne doivent-elles pas amener les communes et acteurs du développement territorial à réfléchir à la façon d'accélérer la transition urbaine vers les usages de demain ? Ré-enchanter les villes, permettre au citoyen de se réapproprier l'espace public, améliorer le cadre de vie, développer l'usage des transports alternatifs et des déplacements doux sont autant de thématiques qu'IDETA souhaite intégrer dans une réflexion globale à mener avec les communes de Wallonie picarde. Revisiter l'espace public et le partager avec ceux qui n'ont ni jardin ni balcon est devenu une question de santé publique fondamentale.

L'espace public doit s'adapter aux besoins des habitants à travers des aménagements facilement réversibles qui profitent notamment du vide laissé par la voiture. C'est ce qu'on appelle l'urbanisme tactique. Les trottoirs deviennent les salles d'attente des commerces, les marquages s'invitent sur les sols et des places de parking disparaissent au profit de trottoirs élargis. Les pistes cyclables éphémères se multiplient dans les centres urbains afin de favoriser l'usage du vélo et éviter la saturation des transports en commun. D'autres villes, à l'exemple de Vilnius, ont pris le parti de transformer leur centre-ville en une terrasse de café géante.

Les commerçants, restaurateurs et prestataires de services doivent quant à eux conserver un volume d'affaire qui se traduit par un nombre suffisant de couverts ou une capacité d'accueil minimale, afin de pouvoir générer une masse critique de rentabilité nécessaire à l'ouverture de leur établissement. IDETA préconise de pousser les murs et de leur offrir cette capacité d'accueil par un droit d'occupation temporaire et exceptionnel du domaine public selon des règles préétablies. Ces règles devront reposer sur la préservation de la qualité et de la propreté de l'espace public, le maintien de l'ordre public, le bon fonctionnement de la ville et la maîtrise des flux de circulation, la cohérence, l'attractivité et la mise en scène des espaces « revisités ».

...

---

### Contact Presse

**Anne-Marie Goemaere** E | goemaere@ideta.be  
Chargée de T | +32 69 55 35 21  
Communication M | +32 479 81 72 39

Concrètement et de manière plus globale, IDETA a élaboré une liste de propositions pour un nouvel aménagement de l'espace public que l'Agence soumettra aux communes à titre d'inspiration et pour lancer le débat :

- Fermer temporairement une rue ou une place à la voiture pour permettre aux terrasses de restaurants de s'étendre ;
- Organiser une rue scolaire où la mobilité douce est privilégiée aux abords des écoles pour apaiser les heures de pointe ;
- Mettre à disposition des lieux publics spacieux (chapiteau, musée, complexe sportif, monument, parc, etc...) pour permettre la création d'activités éphémères de différente nature pour les commerçants, les réunions d'entreprise, les marchés, les événements, les ateliers, les services à la population...
- Fermer et se réapproprié des espaces publics pour offrir davantage d'espaces de distanciation physique à usage public mais également privé : food trucks, plage urbaine, activités physiques, ventes commerciales...
- Dédoubler et/ou marquer des pistes cyclables pour limiter la fréquentation des transports en commun ;
- Piétonniser certaines rues stratégiques aux heures d'affluence ;
- Quadriller ou marquer au sol les grands espaces pour participer à des spectacles ;
- Sortir les étals des commerces lorsqu'il fait beau pour un commerce outdoor combiné avec le magasin indoor ;
- Ouvrir les musées à des animations, des marchés, des réceptions d'entreprise, des services de manière éphémère et en faire temporairement de nouveaux lieux de vie, des tiers lieux ;
- Faciliter la rencontre, le partage, la création de lien social entre voisins en aménageant différents espaces de convivialité respectueux de la distanciation physique ;
- Sortir les fonctions touristiques et culturelles de leurs murs pour aller à la rencontre des publics ;
- ...

« Les espaces publics, ce sont des places, des parcs, des rues mais aussi des stades, des salles de sports, des musées, des halles, des centres culturels. Soyons créatifs et revisitons nos lieux singuliers pour les faire migrer temporairement - ou définitivement - vers des tiers lieux. Ne subissons pas le virus, apprenons à vivre avec dans des espaces partagés » déclare Nicolas Plouvier, Directeur de la Valorisation du territoire chez IDETA.

Forte de sa connaissance du territoire, l'Agence de Développement Territorial IDETA se tient à disposition des communes de Wallonie picarde qui le souhaitent pour mener une réflexion globale dans ce sens. A chaque commune ensuite de travailler à la mise en œuvre des actions identifiées en fonction de leurs besoins spécifiques et des attentes des acteurs économiques locaux afin de préparer au mieux le déconfinement et l'après.

---

## Contact Presse

**Anne-Marie Goemaere** E | [goemaere@ideta.be](mailto:goemaere@ideta.be)  
Chargée de T | +32 69 55 35 21  
Communication M | +32 479 81 72 39